

du côté de la ville pour rançonner et concussionner le peuple et pour causer tout cet accident.

L'on n'entreprend point ici de contester aucunes des sentiments raisonnables qui fournissent des afflictions sur un si terrible événement ; mais l'on peut dire , avec quelque certitude , que peu de gens ont été en état de voir l'origine et le progrès du désordre ; ceux qui y furent enveloppés n'avaient pas assez de liberté pour s'en souvenir , où la plupart furent étouffés sur la place. La nuit qui survint ôta presque le moyen aux curieux ou aux indifférents d'en distinguer les circonstances , ainsi il faut s'attacher aux causes naturelles qui résultent de la situation de la descente du pont du Rhône , qui est extrêmement rapide et dans un penchant où il est aisé de tomber. Le concours extraordinaire, et qui ne fut jamais si nombreux, *certifie cette première raison*; l'embarras des carrosses, comme l'on l'a expliqué ci-dessus , a principalement causé la chute de la plus grande partie des personnes qui tombèrent. L'entrelacement est aisé à concevoir dès le moment que l'on suppose un certain nombre de personnes renversées dans une pente très-vive , poussées violemment par dix mille autres qui suivent et ignorent le désordre. La trop grande gaîté, jointe à un peu de débauche , excitèrent encore le tumulte , et les soldats et les filoux , confondus dans ce désordre pour voler et pour dépouiller, augmentèrent certainement l'accident , et la nuit qui survint forma les inconvénients , la désolation , la mort et l'étouffement.

L'on ne saurait penser que la fermeture de la barrière ait contribué à la grandeur du mal , quoiqu'elle ait été fermée pendant un certain espace de temps ; car il est certain que si elle avait arrêté les personnes qui voulaient entrer dans la ville , le désordre et le culbutement seraient arrivés contre cette même barrière. Cette opinion se détruit par deux circonstances qui ne sont contestées par personne , la première que le carrosse de la dame Servien n'aurait pas pu monter jusque au-devant du corps-de-garde si la barrière n'avait pas été